



Le vendredi 22 décembre 2017, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à l'Hôtel de ville, par convocation en date du 14 décembre 2017 et sous la Présidence de M. Gil AVEROUS, Président, a délibéré.

Présents (37) : M. Gil AVEROUS, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, Mme Dominique COTILLON-DUPOUX, M. Philippe SIMONET, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-François MEMIN, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Eric CHALMAIN, M. Michel GEORJON, M. Christophe BAILLIET, Mme Bénédicte MOHAMED-GUILLON, Mme Séverine PILORGET, Mme Sophie MONESTIER, M. Arnaud CLEMENT, M. Eric BELLET, M. Hervé FOREST, Madame Danielle DUPRE-SEGOT, Madame Chantal AUDOUX, M. Paul PLUVIAUD, M. François JOLIVET, M. Gilles CARANTON, M. Jacky DEVOLF, M. Claude DURAND, M. Marc DESCOURAUX, Mme Delphine GENESTE, Mme Nathalie PAWELZYK, M. Jean PETITPRETRE, M. Bruno PALLEAU, Monsieur Ludovic REAU, M. Michel LENGLET, M. Didier DUVERGNE, M. Jean-Pierre MARCILLAC, Mme Annick FOURRE, M. Didier BARACHET, M. Luc DELLA-VALLE.

La délibération affichée

le : **26 DEC. 2017**

et transmise à la Préfecture

le : **29 DEC. 2017**

est exécutoire

le : **29 DEC. 2017**

Excusé(s) (13) : Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Dominique COTILLON-DUPOUX, M. Roland VRILLON ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, Mme Imane JBARA-SOUNNI ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, M. Georges RAMBERT ayant donné procuration à M. Philippe SIMONET, Mme Brigitte FLAMENT ayant donné procuration à M. Christophe BAILLIET, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Françoise LAURENT ayant donné procuration à M. Jean PETITPRETRE, M. Ludovic MESNARD ayant donné procuration à M. Gil AVEROUS, M. Michel BLONDEAU ayant donné procuration à M. Paul PLUVIAUD, M. Dominique DU CREST ayant donné procuration à M. Claude DURAND, M. Jean-Claude BALLON ayant donné procuration à M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD ayant donné procuration à M. Didier BARACHET, Mme Nathalie LOMBARD ayant donné procuration à Mme Nathalie PAWELZYK.

Absent(s) (1) : M. Mark BOTTEMINE.

10 : Budget primitif 2018 - Budget annexe Assainissement - Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants et ses articles L.5216.1 et suivants relatifs aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et à la Communauté d'Agglomération ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil communautaire du 24 novembre 2017 ;

Il vous est proposé d'arrêter le budget prévisionnel 2018 du budget annexe Assainissement, de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole, s'élevant à 7 030 688 €, soit une baisse de 1,97 % par rapport à 2017 où il était de 7 172 076 €.

Ce budget finance l'exercice de la compétence assainissement sur le territoire de l'agglomération, au bénéfice des habitants et des entreprises des 14 communes membres.

Douze communes sont couvertes par une délégation de service public. Une commune est gérée en régie (Jeu-les-Bois). Une commune a recours aux deux modes de gestion (Saint-Maur, suite à la création d'une commune nouvelle avec Villers-les-Ormes).

Les sections s'équilibrent à hauteur de 3 779 412 € pour le fonctionnement et à hauteur de 3 251 276 € pour l'investissement. En 2017, les deux sections s'équilibraient à hauteur de 3 878 660 € pour le fonctionnement et 3 293 416 € pour l'investissement.

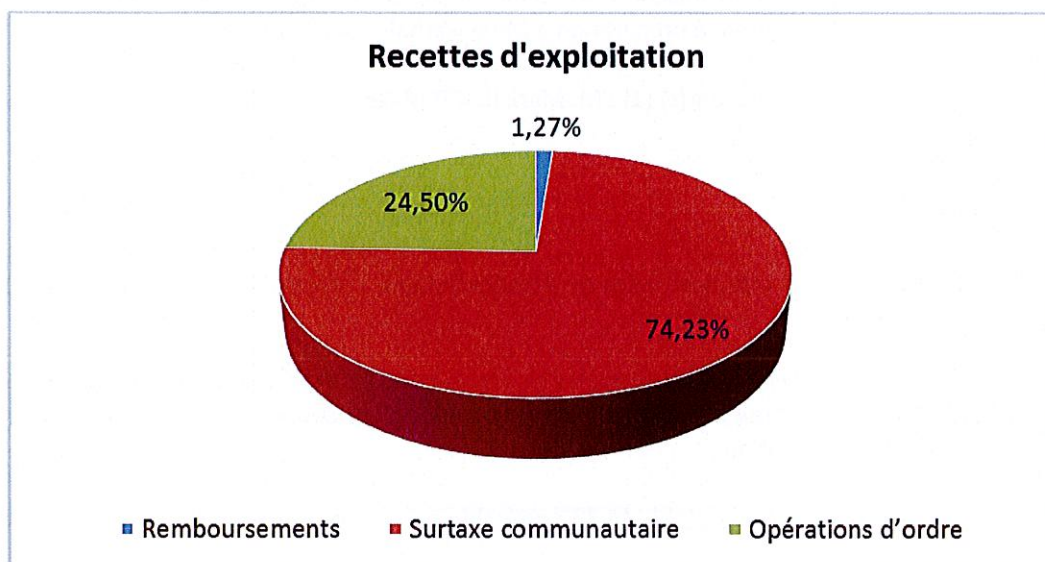
L'épargne brute s'établit à 1 964 387€ contre 2 046 632€ en 2017, en baisse de 82 245€, soit -4,02%.

La section d'exploitation

Le budget de fonctionnement est de 3 779 412 € pour 2018 contre 3 878 660 € en 2017, soit en baisse de 2,56%, essentiellement due à une baisse des recettes de surtaxe d'assainissement.

A-Les ressources

Chapitres	Recettes de fonctionnement	2018	2017	% évolution
013	Remboursements	48 000	49 225	-2,49%
70	Surtaxe communautaire	2 805 340	2 895 335	-3,11%
Recettes réelles de fonctionnement		2 853 340	2 944 560	-3,10%
042	Opérations d'ordre	926 072	934 100	-0,86%
Total		3 779 412	3 878 660	-2,56%



1-La surtaxe communautaire et autres recettes

Leur montant prévisionnel est de 2 805 340 € (2 895 335 € en 2017).

La surtaxe diminue de 90 000 € entre 2018 et 2017, en raison de la fin du contrat 2016 pour la Ville de Châteauroux et de l'impact sur les versements 2017-2018 du recalage de la facturation (de juin à juin).

2-Les remboursements des délégataires

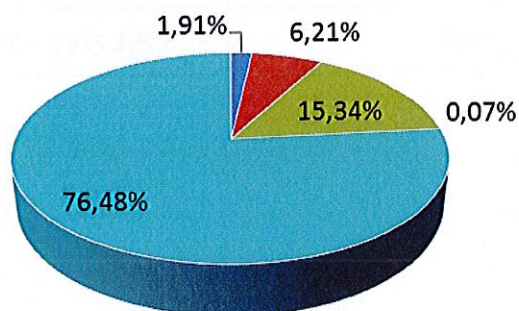
Ils portent sur les primes et cotisations retraite des agents en détachement. 48 000 € ont été prévus (49 225 € en 2017).

B-Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 4,34%, avec une inscription de 897 928 € en 2017, contre 860 610 € en 2016.

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	2018	2017	% évolution
011	Charges à caractère général	72 000	67 700	6,35%
012	Charges de personnel	234 720	230 428	1,86%
66	Frais financiers	579 700	599 800	-3,35%
67	Charges exceptionnelles	2 533	0	/
Dépenses réelles de fonctionnement		888 953	897 928	-1,00%
Autofinancement		2 890 459	2 980 732	-3,03%
<i>dont 023 - virement à la section d'investissement</i>		<i>269 189</i>	<i>391 332</i>	<i>-31,21%</i>
<i>dont 042 - dotation aux amortissements</i>		<i>2 621 270</i>	<i>2 589 400</i>	<i>1,23%</i>
Total		3 779 412	3 878 660	-2,56%

Dépenses d'exploitation



■ Charges à caractère général ■ Charges de personnel ■ Frais financiers
■ Charges exceptionnelles ■ Autofinancement

1-Les charges à caractère général

Les charges générales s'établissent à 72 000 €, en hausse par rapport à 2017 (67 700 €) liée à la nouvelle prestation de service mise en œuvre à Villers les Ormes depuis fin 2016, mais non inscrite au BP 2017.

2-Les charges salariales

Elles couvrent la masse salariale des 3 agents affectés sur ce budget ainsi que le remboursement des frais de personnels mis à disposition pour la régie de Jeu-les-Bois et une partie des charges relatives aux agents détachés auprès de SUEZ. Leur montant global est de 234 720 € (230 428 € en 2017).

3-Les frais financiers

Ils sont estimés à 579 700 € pour 2018, contre 599 800 € en 2017.

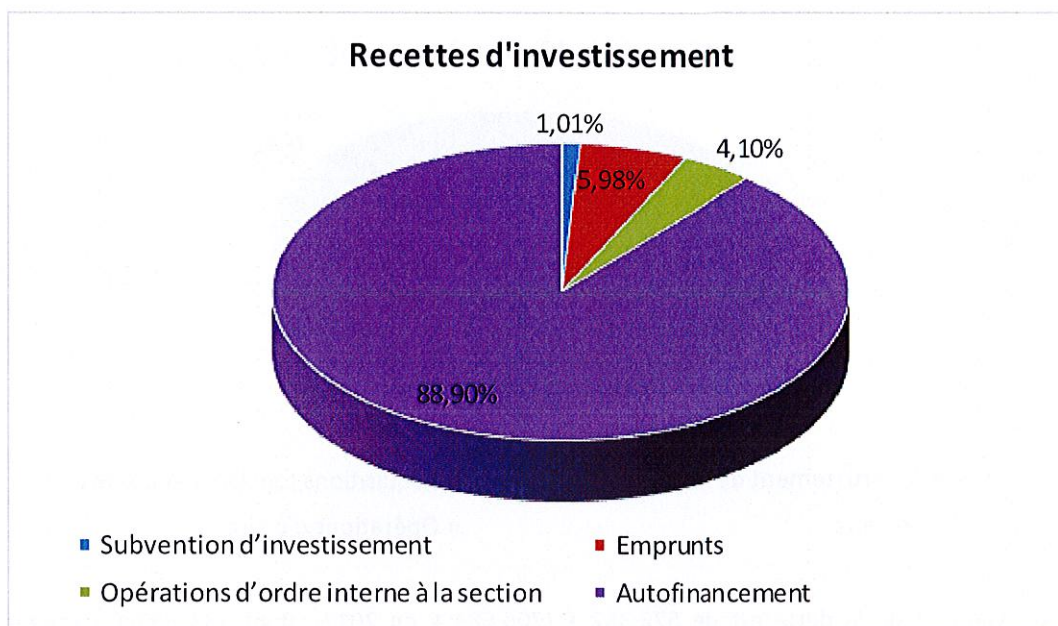
L'autofinancement, quant à lui, s'élève à 2 890 459 € pour 2018, contre 2 980 732 € en 2017, dont 269 189 € de virement à la section d'investissement (391 332 € en 2017) et 2 621 270 € (2 589 400 € en 2017) de dotation aux amortissements.

La section d'Investissement

Le budget d'investissement est de 3 251 276 € pour 2018 contre 3 293 416 € en 2017, soit en baisse de 1,28%.

A-Les ressources

Chapitres	Recettes d'investissement	2018	2017	% évolution
13	Subvention d'investissement	33 000	46 000	-28,26%
16	Emprunts	194 465	133 352	45,83%
Total recettes réelles d'investissement		227 465	179 352	26,83%
041	Opérations d'ordre interne à la section	133 352	133 332	0,02%
Autofinancement		2 890 459	2 980 732	-3,03%
<i>dont 021 - virement de la section de fonctionnement</i>		<i>269 189</i>	<i>391 332</i>	<i>-31,21%</i>
<i>dont 040 - Amortissements</i>		<i>2 621 270</i>	<i>2 589 400</i>	<i>1,23%</i>
Total		3 251 276	3 293 416	-1,28%



- Les subventions d'investissement :

Le montant inscrit (33 000 € ; 46 000 € en 2017) correspond au solde de la subvention attendue de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour les travaux sur le Château d'Eau de Diors.

- Les emprunts :

Il s'agit du montant du besoin prévisionnel d'emprunt, inscrit à hauteur de 194 465 €.

- Les ressources internes :

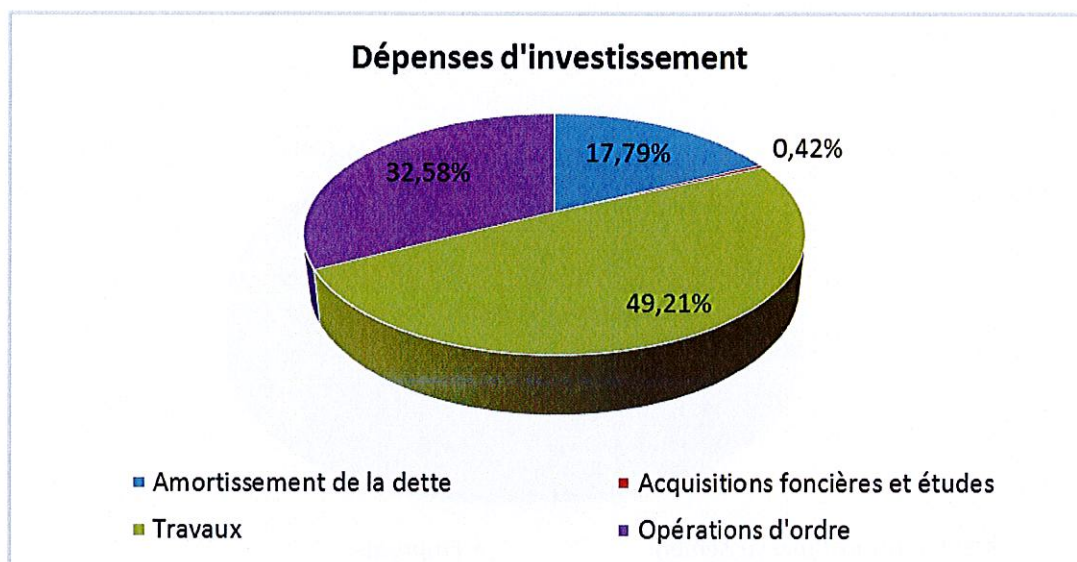
Elles concernent uniquement les opérations d'ordre : 3 023 811 €, contre 3 114 064 € en 2017.

Leur montant comprend :

- Le virement de la section de fonctionnement pour 269 189 € (391 332 € en 2017) ;
- Les dotations aux amortissements pour 2 621 270 € (2 589 400 € en 2017) ;
- Les opérations d'ordre internes à la section pour 133 352 € (133 332 € en 2017).

B-Les dépenses

Chapitres	Dépenses d'investissement	2018	2017	% évolution
16	Amortissement de la dette	578 352	706 684	-18,16%
20 et 21	Acquisitions foncières et études (chap 20 et 21)	13 500	13 500	0,00%
23	Travaux	1 600 000	1 505 800	6,26%
Total dépenses réelles d'investissement		2 191 852	2 225 984	-1,53%
040 et 041	Opérations d'ordre	1 059 424	1 067 432	-0,75%
Total		3 251 276	3 293 416	-1,28%



L'amortissement de la dette est de 578 352 € (706 684 € en 2017), dont 133 352 € d'opérations spécifiques aux emprunts « OCLT ».

Les études et acquisitions sont prévues pour une somme de 13 500 € comme en 2017.

Ainsi, les travaux restent le poste le plus important. Ils bénéficient d'une enveloppe budgétaire de 1 600 000 € pour 2018 contre 1 505 800 € en 2017.

Les principales opérations envisagées sont la poursuite des chantiers de la rue de la gare à Ardenes et du secteur gare à Châteauroux. Ainsi que la rue Fontaine Saint Germain, de la place de la Victoire et des Alliés, de la rue Cornet Bessayrie, et de la desserte du complexe aquatique à Châteauroux, du chemin des pieds Brégoins à Déols, et de la rue de Sully à Etrechet.

Il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir se prononcer sur le budget primitif 2018 du service de l'assainissement.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité .



A Châteauroux, le 29 décembre 2017

Le Président,

Gil Avérous



Budget Primitif 2018

Budget Annexe Assainissement

Conseil communautaire du 22 décembre 2017

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
24360032700056**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX
METROPOLE**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER CHTX MUNICIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Assainissement (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
3	I Informations générales (6)		
	Modalités de vote du budget		
4	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
5	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
10	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
12	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
14	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
19	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
20-21	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
22	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
23-24	A2 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
25	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif- Exploitation (1)		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Invest. (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
27	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
28	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M.49.

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 du CGCT), et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 779 412,00	3 779 412,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 779 412,00	3 779 412,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 251 276,00	3 251 276,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 251 276,00	3 251 276,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 030 688,00	7 030 688,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	67 700,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	230 428,00	0,00	234 720,00	234 720,00	234 720,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		298 128,00	0,00	306 720,00	306 720,00	306 720,00
66	Charges financières	599 800,00	0,00	579 700,00	579 700,00	579 700,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	2 533,00	2 533,00	2 533,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		897 928,00	0,00	888 953,00	888 953,00	888 953,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	391 332,00		269 189,00	269 189,00	269 189,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 589 400,00		2 621 270,00	2 621 270,00	2 621 270,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 980 732,00		2 890 459,00	2 890 459,00	2 890 459,00
TOTAL		3 878 660,00	0,00	3 779 412,00	3 779 412,00	3 779 412,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 779 412,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	49 225,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 895 335,00	0,00	2 805 340,00	2 805 340,00	2 805 340,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 944 560,00	0,00	2 853 340,00	2 853 340,00	2 853 340,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 944 560,00	0,00	2 853 340,00	2 853 340,00	2 853 340,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	934 100,00		926 072,00	926 072,00	926 072,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		934 100,00		926 072,00	926 072,00	926 072,00
TOTAL		3 878 660,00	0,00	3 779 412,00	3 779 412,00	3 779 412,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 779 412,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 964 387,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 505 800,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 519 300,00	0,00	1 613 500,00	1 613 500,00	1 613 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	706 684,00	0,00	578 352,00	578 352,00	578 352,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	706 684,00	0,00	578 352,00	578 352,00	578 352,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 225 984,00	0,00	2 191 852,00	2 191 852,00	2 191 852,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	934 100,00		926 072,00	926 072,00	926 072,00
041	Opérations patrimoniales (4)	133 332,00		133 352,00	133 352,00	133 352,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 067 432,00		1 059 424,00	1 059 424,00	1 059 424,00
	TOTAL	3 293 416,00	0,00	3 251 276,00	3 251 276,00	3 251 276,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 251 276,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	46 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	133 352,00	0,00	194 465,00	194 465,00	194 465,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	179 352,00	0,00	227 465,00	227 465,00	227 465,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	179 352,00	0,00	227 465,00	227 465,00	227 465,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	391 332,00		269 189,00	269 189,00	269 189,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 589 400,00		2 621 270,00	2 621 270,00	2 621 270,00
041	Opérations patrimoniales (4)	133 332,00		133 352,00	133 352,00	133 352,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 114 064,00		3 023 811,00	3 023 811,00	3 023 811,00
	TOTAL	3 293 416,00	0,00	3 251 276,00	3 251 276,00	3 251 276,00

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 251 276,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 964 387,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	72 000,00		72 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	234 720,00		234 720,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	579 700,00	0,00	579 700,00
67	Charges exceptionnelles	2 533,00	0,00	2 533,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 621 270,00	2 621 270,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		269 189,00	269 189,00
Dépenses d'exploitation – Total		888 953,00	2 890 459,00	3 779 412,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 779 412,00
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	926 072,00	926 072,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	578 352,00	133 352,00	711 704,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	11 500,00	0,00	11 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 000,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 191 852,00	1 059 424,00	3 251 276,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 251 276,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	48 000,00		48 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 805 340,00		2 805 340,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	926 072,00	926 072,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 853 340,00	926 072,00	3 779 412,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 779 412,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	33 000,00	0,00	33 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	194 465,00	133 352,00	327 817,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 621 270,00	2 621 270,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		269 189,00	269 189,00
Recettes d'investissement – Total		227 465,00	3 023 811,00	3 251 276,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 251 276,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	67 700,00	72 000,00	72 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	2 000,00	7 800,00	7 800,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	300,00	300,00	300,00
61523	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6168	Autres	7 900,00	8 200,00	8 200,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	28 000,00	28 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	0,00	300,00	300,00
6288	Autres	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6378	Autres taxes et redevances	4 100,00	4 100,00	4 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	230 428,00	234 720,00	234 720,00
6218	Autre personnel extérieur	4 050,00	2 850,00	2 850,00
6331	Versement de transport	550,00	570,00	570,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	460,00	475,00	475,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	910,00	950,00	950,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	285,00	285,00	285,00
6411	Salaires, appointements, commissions	102 765,00	106 800,00	106 800,00
6414	Indemnités et avantages divers	39 560,00	39 460,00	39 460,00
6415	Supplément familial	3 828,00	3 990,00	3 990,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 220,00	15 920,00	15 920,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 800,00	63 420,00	63 420,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		298 128,00	306 720,00	306 720,00
66	Charges financières (b) (8)	599 800,00	579 700,00	579 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	600 000,00	580 000,00	580 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-200,00	-300,00	-300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	2 533,00	2 533,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	2 533,00	2 533,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		897 928,00	888 953,00	888 953,00
023	Virement à la section d'investissement	391 332,00	269 189,00	269 189,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 589 400,00	2 621 270,00	2 621 270,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 589 400,00	2 621 270,00	2 621 270,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 980 732,00	2 890 459,00	2 890 459,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 980 732,00	2 890 459,00	2 890 459,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 878 660,00	3 779 412,00	3 779 412,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE - Assainissement - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				3 779 412,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	-300,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	- 200 ,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	- 100

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	49 225,00	48 000,00	48 000,00
64198	Autres remboursements	3 625,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	45 600,00	48 000,00	48 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 895 335,00	2 805 340,00	2 805 340,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 890 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	4 100,00	4 100,00	4 100,00
7065	Produits commissions recouvrement assainist	35,00	40,00	40,00
7068	Autres prestations de services	1 200,00	1 200,00	1 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 944 560,00	2 853 340,00	2 853 340,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 944 560,00	2 853 340,00	2 853 340,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	934 100,00	926 072,00	926 072,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	934 100,00	926 072,00	926 072,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		934 100,00	926 072,00	926 072,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 878 660,00	3 779 412,00	3 779 412,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 779 412,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	11 500,00	11 500,00	11 500,00
2031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	1 500,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2111	Terrains nus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 505 800,00	1 600 000,00	1 600 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	50 000,00	50 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 405 800,00	1 550 000,00	1 550 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 519 300,00	1 613 500,00	1 613 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	706 684,00	578 352,00	578 352,00
1641	Emprunts en euros	440 000,00	445 000,00	445 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	266 684,00	133 352,00	133 352,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		706 684,00	578 352,00	578 352,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 225 984,00	2 191 852,00	2 191 852,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	934 100,00	926 072,00	926 072,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	934 100,00	926 072,00	926 072,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	698 200,00	695 312,00	695 312,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	63 700,00	58 712,00	58 712,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 700,00	3 646,00	3 646,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	168 500,00	168 402,00	168 402,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	133 332,00	133 352,00	133 352,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	133 332,00	133 352,00	133 352,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 067 432,00	1 059 424,00	1 059 424,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 293 416,00	3 251 276,00	3 251 276,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 251 276,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	46 000,00	33 000,00	33 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	46 000,00	33 000,00	33 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	133 352,00	194 465,00	194 465,00
1641	Emprunts en euros	0,00	194 465,00	194 465,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	133 352,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		179 352,00	227 465,00	227 465,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		179 352,00	227 465,00	227 465,00
021	Virement de la section d'exploitation	391 332,00	269 189,00	269 189,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 589 400,00	2 621 270,00	2 621 270,00
281532	Réseaux d'assainissement	706 500,00	709 622,00	709 622,00
281562	Service d'assainissement	10 800,00	10 728,00	10 728,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	172 700,00	172 684,00	172 684,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	33 200,00	33 153,00	33 153,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	5 000,00	4 922,00	4 922,00
2817411	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	2 300,00	2 284,00	2 284,00
2817451	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 269 700,00	1 120 270,00	1 120 270,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	178 580,00	178 580,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	269 000,00	268 975,00	268 975,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	119 400,00	119 318,00	119 318,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	800,00	734,00	734,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 980 732,00	2 890 459,00	2 890 459,00
041	Opérations patrimoniales (8)	133 332,00	133 352,00	133 352,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	133 332,00	133 352,00	133 352,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 114 064,00	3 023 811,00	3 023 811,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 293 416,00	3 251 276,00	3 251 276,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 251 276,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE - Assainissement - BP - 2018

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
		A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
066	24/12/2003	133 352,00	0,00	270,39	0,00	133 352,00
5194 Billeets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		133 352,00	0,00	270,39	0,00	133 352,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 370 239,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 000 000,00									
060	CREDIT FONCIER DE FRANCE	22/12/2005	30/12/2005	30/12/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,17 %	4,17	4,17	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					14 370 239,00									
066	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	24/12/2003	30/12/2003	15/03/2004	2 000 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0,1)-Floor 0 sur TAM(Postfixé)	2,20	2,23	EUR	X	X	O	A-1
093	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	25/12/2005	21/12/2007	21/12/2008	4 000 000,00	F	Taux fixe à 4,75 %	4,75	4,82	EUR	A	C	O	A-1
094	SOCIETE GENERALE	23/12/2008	30/06/2009	30/09/2009	6 370 239,00	F	Taux fixe à 4,05 %	4,05	4,17	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					19 370 239,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2018												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				13 764 741,53					577 712,49	575 867,41		4 128,50
1641 Emprunts en euros (total)				4 528 622,13					50 723,00	188 843,54		0,00
080	N		A-1	4 528 622,13	38	F	Taux fixe à 4,17 %	4,17	50 723,00	188 843,54		0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				9 236 119,40					526 989,49	387 023,87		4 128,50
066	N		A-1	133 352,00	0,21	V	(TAM(Postfixé) + 0,1) Floor 0 sur TAM(Postfixé)	0,10	133 352,00	135,20		
093	N		A-1	3 228 915,46	19,97	F	Taux fixe à 4,75 %	4,82	99 944,89	155 503,67		4 128,50
094	N		A-1	5 873 851,94	20	F	Taux fixe à 3,96 %	4,09	293 692,60	231 395,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		13 764 741,53					577 712,49	575 867,41	0,00	4 128,50

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	13 764 742 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du	
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	15/10/2003	
		16/12/2003	
		26/03/2009	
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	I - ADMINISTRATION ET SERVICES GENERAUX		
	1) Mobilier	10	
	2) Ameublement	10	
	3) Bureautique, Informatique, Monétique		
	- Bureautique	10	
	- Informatique	3	
	- Monétique	10	
	4) Reprographie, Imprimerie	10	
	5) Communication		
	- Matériel audiovisuel	10	
	- Matériel d'exposition, d'affichage et de signalétique	10	
	- Matériel de téléphonie, télésurveillance et téléalarme	7	
	- Matériel de réception et transmission de données	7	
	6) Chauffage, sanitaire	10	
	7) Entretien, nettoyage	10	
	II - ENSEIGNEMENT ET FORMATION	sans objet	
	III - CULTURE	sans objet	
	IV - SECOURS, INCENDIE ET POLICE	10	
	V - SOCIAL ET MEDICO SOCIAL	sans objet	
	VI - HEBERGEMENT, HOTELLERIE, RESTAURATION, CAMPING		
	1) Restauration	10	
	2) Entretien ménager	10	
	VII - VOIRIE ET RESEAUX DIVERS		
	1) Installation de voirie	10	
	2) Eclairage public, électricité	10	
	VIII - SERVICES TECHNIQUES, ATELIER ET GARAGE		
	1) Atelier		
	- Matériel de bricolage à moteur	10	
	- Petit outillage d'atelier	3	
	- Petites fournitures	3	
	2) Garage		
	- Outillage de garage	10	
	- Petit matériel de garage : Batterie....	3	
	3) Aménagement des installations techniques		
	- Installation ou constructions techniques	10	
	- Chauffage, ascenseur, monte charges	10	
	IX - ENVIRONNEMENT		
	- Broyeur à déchets	7	
	- Conteneur d'ordures ménagères	7	
	- Matériel de lutte contre la pollution	7	
	X - SPORT, LOISIRS ET TOURISME	sans objet	
	XI - MATERIEL DE TRANSPORT		
	- Véhicules légers et utilitaires	7	
	- Poids lourds	7	
	- Camion bennes	7	
	- Engins spéciaux	7	
	XII - ANALYSES ET MESURES		
	- Appareils de mesure de pollution..	10	
	- Controlographes	10	
	- Sonomètre	10	
	XIII - TRANSPORTS URBAINS		
	1) Aménagement du réseau : Mobilier urbain	10	
	2) Matériel embarqué ou central	8	
	3) Véhicules et équipements		
	- Bus standards ou moyenne capacité et équipements..	12	
	- Minibus	8	
	- Véhicules légers motorisés ou non	4	
	- Support publicitaires sur véhicules	5	

Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	4) Matériel de service (Voir rubrique I)		
	- Mobilier de bureau	10	
	- Matériel informatique	3	
	- Véhicules de service	7	
	XIV - EAU POTABLE ASSAINISSEMENT EAUX USEES		
	1) Aménagement du réseau		
	- Réseaux structurants ou primaires d'assainissement	50	
	- Réseaux secondaires d'assainissement	30	
	- Réseaux structurants ou primaires d'eau potable	70	
	- Réseaux secondaires d'eau potable	50	
	2) Génie civil		
	- Stations d'épuration : ouvrages lourds	50	
	- Stations d'épuration : ouvrages courants	25	
	- Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport	30	
	3) Equipements		
	- Installations de traitement de l'eau potable	10	
	- Pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage...	10	
	- Appareil de laboratoire	10	
	- Organe de régulation	5	
	- Outillages	10	
	4) Matériel de service (Voir rubrique I)		
	- Mobilier de bureau	10	
	- Matériel informatique	3	
	- Véhicules de service	7	
	- Engins de travaux publics	7	
	5) Bâtiment		
	- Bâtiments durables et d'exploitation...	30	
	- Bâtiments légers, abris	10	
	- Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques	20	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 371 072,00	1 371 072,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		445 000,00	445 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	445 000,00	445 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		926 072,00	926 072,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	926 072,00	926 072,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 371 072,00	0,00	0,00	1 371 072,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 890 459,00	III 2 890 459,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 890 459,00	2 890 459,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281532	Réseaux d'assainissement	709 622,00	709 622,00
281562	Service d'assainissement	10 728,00	10 728,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	172 684,00	172 684,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	33 153,00	33 153,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	4 922,00	4 922,00
2817411	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	2 284,00	2 284,00
2817451	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 120 270,00	1 120 270,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	178 580,00	178 580,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	268 975,00	268 975,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	119 318,00	119 318,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	734,00	734,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	269 189,00	269 189,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 890 459,00	0,00	0,00	0,00	2 890 459,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 371 072,00
Ressources propres disponibles	IV 2 890 459,00
Solde	V = IV – II (6) 1 519 387,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (année 2017)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CAT. (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET	Observations
FILIERE TECHNIQUE (2)					
Ingénieur Principal	A	1	1		
Technicien Principal de 1ère classe	B	1	1		
Agent de Maîtrise Principal	C	1			Détachement Lyonnaise des Eaux
Technicien paramédical Classe Supérieure	B	1			Détachement Lyonnaise des Eaux
Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	C	2			Détachement Lyonnaise des Eaux
TOTAL SECTEUR TECHNIQUE		6	2	0	
TOTAL GENERAL		6	2	0	

